

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 1

Amendement 1

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant A

Proposition de résolution commune

A. considérant *que la situation actuelle au Venezuela est grave; considérant que les marches pacifiques d'étudiants qui se déroulent dans tout le pays depuis le 12 février 2014 se sont soldées par des violences meurtrières qui ont fait au moins treize morts et plus de 70 blessés et ont conduit à des centaines d'arrestations; que les revendications des étudiants portent sur l'incapacité du gouvernement du président Maduro à mettre fin à une inflation élevée, à la criminalité et aux pénuries de produits de première nécessité, à une corruption galopante ainsi qu'à l'intimidation des médias et de l'opposition démocratique; que le gouvernement a imputé les pénuries à des "saboteurs" et à des "hommes d'affaires avides de profits"; et que le Venezuela est le pays d'Amérique latine qui dispose des plus grandes réserves d'énergie;*

Amendement

A. considérant *qu'une manifestation a été organisée le 12 février 2014 par des étudiants liés aux partis politiques de droite et d'extrême droite; qu'après cette manifestation, un groupe restreint de manifestants violents a attaqué, avec des armes à feu et des objets contondants, le bâtiment abritant le bureau de l'avocat général ainsi que plusieurs bâtiments appartenant au gouvernement à Caracas et dans d'autres villes du Venezuela, en commettant des actes de violence et de destruction contre des propriétés publiques et en bloquant la circulation sur la principale artère de Caracas; considérant qu'il y a eu, depuis lors, 13 morts et 137 blessés; considérant que cette stratégie n'est pas nouvelle, étant donné que le scénario est semblable à celui du coup d'État de 2002 et aux violences qui ont suivi l'élection démocratique du président Nicolás Maduro en avril 2013, lorsque les groupes concernés avaient refusé de reconnaître les résultats de l'élection et avaient prôné la violence, ce qui avait fait onze morts;*

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 2

Amendement 2

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

A bis. considérant que le gouvernement de la République bolivarienne du Venezuela a déclaré que ces actes de violence sont encouragés, organisés et financés depuis l'étranger par des organisations telles que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) ou le Fonds national des États-Unis pour la démocratie (US National Endowment for Democracy); que, selon Wikileaks, le département d'État des États Unis finance l'opposition vénézuélienne depuis au moins douze ans;

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 3

Amendement 3

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

C bis. considérant que, entre 2006 et 2011, le Venezuela a grimpé de sept places, passant à la 73^e place sur 187, dans l'indice du développement humain des Nations unies; que, ces dix dernières années, le gouvernement du Venezuela a augmenté les dépenses sociales de plus de 60,6 %; que le Venezuela enregistre aujourd'hui le taux d'inégalité le plus faible de la région; que, selon la CEPAL, (commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes), le Venezuela a réduit son taux de pauvreté, passant de 48,6 % en 2002 à 29,5 % en 2011;

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 4

Amendement 4

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Considérant F

Proposition de résolution commune

F. considérant que les médias *sont victimes de censure et d'intimidation et qu'un grand nombre de journalistes ont été passés à tabac ou incarcérés ou ont vu leur équipement détruit;*

Amendement

F. considérant que les médias *nationaux et internationaux présentent ces événements d'un point de vue unilatéral; que la manipulation des informations, notamment via les réseaux sociaux, a entraîné la propagation de rumeurs et la diffusion de fausses images prétendument prises au Venezuela, alors qu'elles provenaient de Syrie, du Chili, d'Égypte, d'Espagne ou de Singapour;*

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 5

Amendement 5

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1

Proposition de résolution commune

1. condamne *tous* les actes de violence et *déplore les morts tragiques survenues pendant les manifestations pacifiques du 12 février 2014 et des jours suivants, et adresse ses sincères* condoléances aux familles des victimes;

Amendement

1. condamne *fermement la tentative de coup d'État menée actuellement par les groupes de l'opposition de droite et d'extrême droite au Venezuela, ainsi que* les actes de violence *commis par ceux-ci; regrette les pertes humaines et présente* ses condoléances aux familles des victimes; *s'inquiète vivement des tentatives de déstabilisation de la République bolivarienne du Venezuela par des actes de violence, dans un contexte semblable à celui de la tentative de coup d'État de 2002; dénonce les objectifs non démocratiques et insurrectionnels de cette campagne de déstabilisation, déclenchée dans les rues de Caracas et d'autres villes du pays par des groupes extrémistes; souligne l'intérêt impérialiste des États Unis pour assurer leur accès aux ressources pétrolières du Venezuela et son objectif politique d'affaiblissement des pays de l'ALBA (Alliance bolivarienne pour les Amériques);*

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 6

Amendement 6

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

1 bis. déplore que cette violence compromette le dialogue entamé en décembre 2013 entre le gouvernement vénézuélien et l'opposition; se félicite que le président Maduro ait appelé de ses vœux une conférence de paix nationale au Venezuela, qui doit se tenir le 26 février 2014, avec tous les courants politiques et sociaux désireux d'y assister;

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1

FR

Unie dans la diversité

FR

26.2.2014

B7-0207/2014 }
B7-0212/2014 }
B7-0217/2014 }
B7-0218/2014 } RC1/Am. 7

Amendement 7

Willy Meyer, Inês Cristina Zuber, Nikolaos Chountis, Alda Sousa, Marisa Matias
au nom du groupe GUE/NGL

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, ALDE, ECR

Situation au Venezuela

Proposition de résolution commune

Paragraphe 8

Proposition de résolution commune

8. souligne que le respect de la liberté de la presse, des libertés d'information et d'opinion ainsi que du pluralisme politique constitue une base fondamentale de la démocratie; déplore la censure de la presse et de l'internet ainsi que les restrictions d'accès à certains blogs et réseaux sociaux; condamne le harcèlement dont ont été victimes plusieurs journaux et autres médias audiovisuels comme les chaînes NTN24 et CNN en espagnol; et considère que ces pratiques sont contraires à la constitution vénézuélienne et aux engagements souscrits par la République bolivarienne du Venezuela;

Amendement

8. déplore le rôle joué par les médias internationaux dans la propagation de rumeurs et de fausses images dans le but de créer un climat de violence et de déstabilisation qui affaiblisse le gouvernement vénézuélien; rappelle que la liberté d'information constitue un droit fondamental et demande aux médias internationaux d'agir de manière responsable et d'analyser les événements de manière juste, pertinente et équilibrée, contrairement à ce qui se fait actuellement;

Or. en

AM\1021192FR.doc

PE529.566v01-00 }
PE529.571v01-00 }
PE529.576v01-00 }
PE529.577v01-00 } RC1